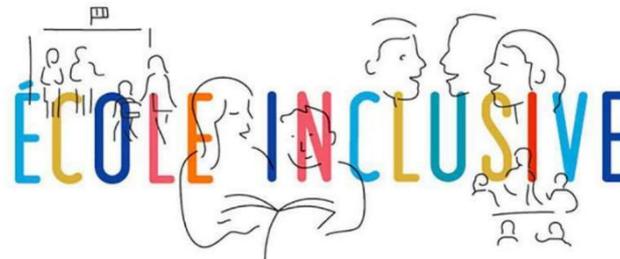




**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Aude



# **Comité académique Devoirs faits**

**Dispositif D-Fi  
Devoirs faits Inclusif  
Aude**

**Mardi 13 juillet 2021**



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Aude



## 1. Aux origines

## 2. Objectifs

## 3. Du repérage des besoins à l'adaptation des pratiques d'accompagnement

## 4. Pilotage : retour d'expérience, adaptation et évaluation

## 5. Perspectives de déploiement

# 1. Aux origines

## ▶ Comité de pilotage académique du 13 juillet 2020

- Proposition d'un dispositif "Devoirs Faits" inclusif
- Entrée par les besoins de l'élève

## ▶ Comité de pilotage D-Fi :

- Rhéda BENALI, Principal du collège L'Alaric, CAPENDU
- Stéphanie CIALONE, IA IPR Anglais, référente collège L'Alaric
- Johan GILLIERS, Principal du collège Alain, CARCASSONNE
- Guillaume LAFFITTE, Inspecteur ASH

## ▶ Deux collèges impliqués :

- PIAL renforcé, avec appui de la même EMAMS
- Grande précarité : un établissement rural et un autre en politique de la ville
- Un établissement avec une ouverture d'ULIS et l'autre sans dispositif spécifique

## 2. Objectifs

### ► Hypothèse de la démarche

- L'entrée par l'école inclusive permettrait que l'évaluation des besoins des élèves puisse revenir au centre de tout engagement pédagogique.
- Le D-Fi part des besoins de tous les élèves pour apporter des réponses d'accompagnement adaptées.
- Ainsi, le Devoirs faits se trouve au cœur du pilotage.

### ► Objectifs opérationnels

- Ouvrir D-FI à tous les élèves, avec une attention particulière sur ceux qui ont des besoins particuliers.
- Viser leur autonomie face aux apprentissages en renforçant la persévérance scolaire (module objectif persévérance réussite ou autre)
- Assurer des régulations/supervision avec les personnels impliqués sous l'axe du laboratoire d'impulsion pédagogique.
- Viser des objectifs transversaux pour tous les élèves, en référence au socle :
  - Les méthodes et outils pour apprendre (domaine 2)
  - La formation de la personne et du citoyen (domaine 3)
- Associer les familles par une communication claire des objectifs et enjeux du dispositif.

# 3. Du repérage des besoins à l'adaptation des pratiques d'accompagnement

- ▶ Nomination de référents D-Fi : binômes de professeurs complémentaires : un PLC SVT et une enseignante ULIS
- ▶ Implication des professeurs et des AESH
- ▶ Observation fine des élèves pour en connaître les besoins
- ▶ Evaluation des profils d'apprentissages des élèves et des personnels
- ▶ Coopération entre élèves : travail de groupe, entraide et tutorat
- ▶ Coopération entre les personnels : mutualisation des pratiques, analyses réflexives et impulsion pédagogique
- ▶ Elaboration de ressources partagées et création d'un espace TRIBU dédié et d'un Genially
  - Ressources (banques numériques, vadémécum, infographie)
  - Les méthodes et outils pour apprendre : activités
  - La formation de la personne et du citoyen : activités
  - Comité de pilotage (communication interne, indicateurs pour l'évaluation du dispositif, organisation et logistique)
- ▶ Communication des objectifs aux familles ([vidéo](#)) ([dépliant verso](#))

## 4. Pilotage : retour d'expérience, adaptation et évaluation

### ► Comité de pilotage et comité technique

- Echanges et mutualisations entre établissements, avec association d'un collègue avec SEGPA en cours d'année
- Régulations
- Production de ressources partagées

### ► Au sein des établissements :

- Retours sur les pratiques et adaptations N+1
- Sélection des indicateurs et observables dans le cadre de l'évaluation du dispositif en lien avec :
  - o L'organisation logistique et pédagogique
  - o Les acteurs (élèves, intervenants et organisateurs, familles)
- ELCS : appui sur les indicateurs en lien avec l'accompagnement, le suivi de l'élève par les adultes et son autonomie dans l'organisation et la réalisation de son travail scolaire (évolution entre N et N+3).

# 5. Perspectives de déploiement

Pilotage et ressources Département de l'Aude 2021-2022 :

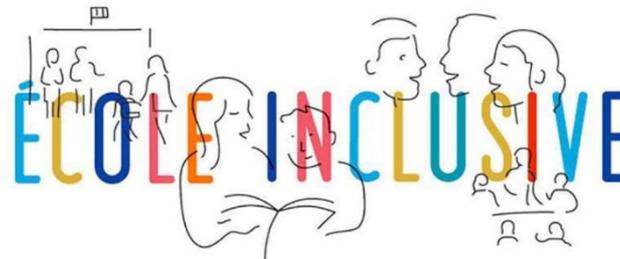
- ▶ Présentation du projet à destination des personnels d'encadrement sous le pilotage de madame la DASEN de l'Aude
- ▶ Ouverture à d'autres établissements
- ▶ Ouverture TRIBU aux établissements de l'Aude volontaires pour s'impliquer dans le D-FI
- ▶ Objectif d'ouverture générale de l'espace TRIBU à l'ensemble des établissements du département
- ▶ Formation en FIL des coordonnateurs et d'un public désigné dans chaque nouvel établissement associé au D-FI avec l'animation par les référents initiaux avec l'appui du pôle ressource école inclusive. Chacun devient une personne ressource.



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Aude



# **Comité académique Devoirs faits**

**Dispositif D-Fi  
Devoirs faits Inclusif  
Aude**

**Mardi 13 juillet 2021**